



Paris, le 28 octobre 2011

Malaise persistant dans les musées

Les conditions d'une levée de la grève au musée d'Orsay, le 8^e jour

En décembre 2009, les personnels en grève dans les musées et les syndicats protestaient contre les réductions d'effectifs liées à la révision générale des politiques publiques (RGPP), qui procède au non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. « *Cette réforme devra s'appliquer* » déclarait avec fermeté Frédéric Mitterrand le 2 décembre, sur France 2.

Deux ans plus tard, la réforme continue de s'appliquer au-delà même des prescriptions gouvernementales initiales : **tous** les départs ne sont pas remplacés, au musée d'Orsay, et ailleurs. Mais aujourd'hui le ministre Frédéric Mitterrand reste silencieux et invisible sur le sujet.

Son cabinet écrit dans le protocole de fin de grève au musée d'Orsay, le 26 octobre 2011 : « *Il est confirmé que les effectifs de l'EPMO en 2012 ont été **stabilisés** dans le cadre du budget triennal, et dans le respect du principe de non remplacement d'un départ à la retraite sur deux : le plafond global (tous titres confondus) de l'établissement est ainsi préservé par rapport à 2011 pour permettre l'exact **maintien** de la situation de l'établissement sur les effectifs actuels.* »

Le « *maintien* » des effectifs et la « *stabilisation* » du plafond global... Jolie formule sans chiffres qui signifie qu'en réalité, la baisse prévue chaque année des effectifs dans le plan triennal est bel et bien maintenue. **14 postes** d'État sont de nouveau sur le point d'être **supprimés** en 2012 (la totalité des départs en retraite de 2011) au Projet de loi de finances en cours d'examen ces jours-ci par le Parlement, pour l'opérateur musées d'Orsay/**Orangerie**.

Quant à l'emploi sous plafond de l'établissement public du M'OO, il augmente d'une unité, par transfert.

Selon l'administration du musée d'Orsay, interrogée par l'AFP le 23 octobre 2011 : « *Les syndicats réclament 20 personnes de plus pour retrouver le plafond d'emploi qu'on avait il y a quelques années. Mais c'est de l'utopie, tous les établissements publics ont vu leur plafond **baisser*** ».

Puisque ça se fait ailleurs, partout, on ne peut donc rien y changer. Il faut être réaliste, voyons ! Les syndicats demandent l'impossible !!! Pourtant, dire que **tous** les EP ont vu leur plafond d'emploi baisser, c'est faux.

Pour l'administration du musée d'Orsay, « *Ce qui est paradoxal dans cette grève, c'est qu'elle est menée essentiellement par des agents de surveillance alors qu'il n'y a pas pénurie dans ce secteur. La quinzaine de fonctionnaires en moins a été remplacée par des **vacataires** et il y en a suffisamment pour ouvrir au public. Même si la surveillance humaine est indispensable, nous protégeons aussi davantage les œuvres grâce à des caméras électroniques et à des caissons vitrés, ce qui évite les actes de vandalisme.* » (Le Figaro, 25 octobre 2011)

La fonction permanente et centrale de la surveillance et de la sécurité des salles assurée par des vacataires précaires, moins nombreux, peu formés, à temps partiel imposé, sur contrats courts à horaires flexibles, avec un turn-over important, voilà ce qui pour la CGT-Culture est inacceptable.

Les caméras ne permettent pas toujours d'identifier, *a posteriori*, les auteurs des actes de vandalisme. Quant aux caissons vitrés de protection, ils ne peuvent, pour des raisons techniques, équiper les grands formats (nombreux à Orsay : Courbet, Monet, Puvis de Chavannes, Couture, les Nabis...) Par ailleurs, si les caissons vitrés mettent à l'abri du vandalisme les tableaux, ce n'est le cas ni pour les sculptures ni pour les objets d'art.

Les agents d'**accueil-surveillance** ont en charge la sécurité des œuvres, mais aussi celle des **visiteurs**, ce que l'administration passe sous silence. A effectif réduit, avec une fréquentation augmentée atteignant parfois 13 000 visiteurs par jour (pour 46 agents de surveillance, soit 1 agent pour 280 visiteurs), comment se passerait une évacuation d'urgence ? Combien de temps prendrait-elle ?

Les conclusions et engagements issus de la réunion au cabinet du ministre du 26 octobre consistent à pourvoir 15 à 17 emplois d'agents d'accueil-surveillance titulaires, selon un calendrier accéléré.

Une « *attention particulière* » sera attachée à pourvoir les postes de surveillance vacants en 2012 par suite de départs en retraite.

La direction de l'EPMO est invitée à engager très rapidement un dialogue approfondi sur les conditions de travail dans l'établissement et une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences.

C'est-à-dire à faire ce que les représentants du personnel de l'établissement réclament avec force depuis deux ans (cf. protocole de fin de grève du 17 décembre... 2009 !!!)

Pour les personnels et leurs représentants réunis en assemblée générale jeudi 27 octobre, le compte n'y est toujours pas sur les effectifs. Or, le sous-effectif est l'une des principales causes de la dégradation des conditions de travail et d'une pénibilité accrue.

Toutefois, compte tenu des avancées et des engagements pris dans le relevé de conclusions, les personnels décident de suspendre la grève, en étant attentifs et vigilants sur l'application rapide et complète des engagements pris par l'administration.

Les modalités des retenues sur salaires seront établies par la Direction de l'établissement.

Privatisation de l'accueil-surveillance à Fontainebleau : un marché à bons de commande

La CGT-Culture rappelle sa ferme opposition de principe à la privatisation de missions d'État, qui :

- étend le désengagement des tutelles ;
- accélère le transfert au secteur privé de responsabilités régaliennes ;
- amplifie la précarité du travail et le moins-disant (dumping) social.

Au CTP du château-musée de Fontainebleau saisi jeudi 27 octobre 2011 pour avis sur la passation d'un marché public de prestations de surveillance, sécurité et gestion des accès pour l'établissement public, la CGT-Culture a démontré que les documents fournis ne permettent pas de se prononcer de façon éclairée sur une question aussi lourde d'enjeux que l'intensification sans précédent de la privatisation de nos emplois sur ce site.

La CGT a demandé au président de l'EPA de Fontainebleau, président du CTP, de reporter ce point en fournissant en temps utile les informations complètes permettant une consultation en pleine connaissance de cause.

L'ex-directeur de cabinet de M^{me} Albanel s'est refusé à prendre une résolution motivée visant à fournir des informations précises et complètes sur les points cruciaux suivants :

- les conséquences juridiques d'une telle externalisation ;
- le statut et l'effectif du personnel externalisé ;
- les aménagements des lieux d'exécution des prestations et des locaux mis à disposition du personnel externalisé en termes de sécurité et de salubrité.

Pour toutes ces raisons, la CGT a décidé de ne pas participer au vote sur ce point.

En n'informant pas clairement la collectivité de travail de cet établissement sur des projets impactant l'organisation du travail, le président du CTP de l'établissement, par ailleurs président de l'Association de préfiguration de la Maison de l'Histoire de France, s'est encore illustré par sa propension à faire adopter sans concertation sincère des mesures dont la brutalité n'a d'égale que la menace agressive qu'il fait peser sur les missions de la filière accueil-surveillance de notre Ministère.

Au cumul des responsabilités, le baron de Fontainebleau vient donc d'ajouter dans son escarcelle cette nouvelle incartade antidémocratique. Notre détermination à enrayer l'absurde et contre-productive machine à privatisation en ressort toujours plus consolidée.

Privatisation de l'accueil-surveillance à Guimet : nouveaux espaces : réouverture après travaux du musée d'Ennery

La Directrice du Service des Musées de France a annoncé officiellement le 20 octobre 2011 au Conseil d'administration du musée Guimet que la réouverture du musée d'Ennery (rattaché au musée Guimet) se fera début 2012 sans renfort de personnels d'accueil et de surveillance. Six agents sont nécessaires, mais la Direction générale des Patrimoines précise que le musée Guimet devra utiliser ses crédits de fonctionnement. C'est-à-dire, en clair : externaliser/privatiser, en rognant sur d'autres dépenses courantes.

Nouveaux espaces du musée de Saint-Germain-en-Laye : la surveillance sera électronique

Le musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye envisage l'ouverture de salles muséographiques supplémentaires, sans aucun agent en renfort. La surveillance serait uniquement assurée par des caméras.

.../...

Tous les projets de rénovation, de restructuration, d'extension ou de création de musées sont l'occasion pour le ministère d'accroître encore la libéralisation des missions de service public : la sous-traitance des activités désormais jugées par le ministère de la Culture non essentielles et non stratégiques !

La CGT-Culture revendique au contraire que tous ces services sont bien au cœur du métier car ils contribuent au bon fonctionnement du secteur muséal. Les personnels s'appliquent à assurer leurs missions avec dévouement. Leur compétence, disponibilité et réactivité est au cœur du système afin que quotidiennement, les publics se réjouissent de leur visite dans les musées et domaines. C'est un défi qu'ils assument malgré leurs conditions de travail souvent difficiles dues notamment à un sous-effectif dramatique.

A l'heure où de nombreuses sociétés de service sont en difficulté financière, que ces sociétés précarisent l'emploi, imposent une flexibilité intense, des amplitudes de travail étendues, l'augmentation de la charge de travail, l'interchangeabilité (la « polyvalence », le multi-services), et des conditions de travail sommaires, il s'agit pour le ministère de la Culture de sous-traiter les réductions d'emplois et les économies de fonctionnement par le recours au moins-disant social, aux offres de prestations les plus avantageuses financièrement (dont les montants ne sont jamais communiqués aux « partenaires » représentants du personnel).

Le seul objectif du ministère de la Culture est de se séparer des personnels d'État en offrant sur un plateau d'argent aux entreprises marchandes des pans entiers de notre ministère.

Le recours aux sociétés privées a des conséquences défavorables :

- pour les publics, visiteurs des musées et domaines, car cela se traduit toujours par des augmentations de tarifs.
- pour les personnels, car ces privatisations, véritable aubaine pour les cabinets d'expertise et de conseil en réorganisation et management, sont un acte délibéré pour sacrifier nos missions, nos emplois et nos compétences, nos savoir-faire et notre expérience dans les domaines de la muséographie et de l'action culturelle.

Rien n'est gravé dans le marbre. Pour la CGT-Culture, les personnels ont toutes les cartes en mains pour forcer l'administration à faire marche arrière sur tous les projets d'externalisations, car ce n'est qu'une vaste mascarade portant de graves attaques répétées contre le service public culturel et muséal.